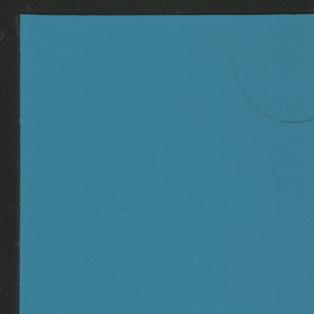
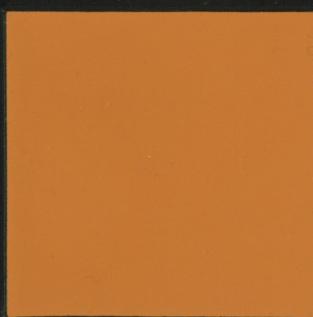
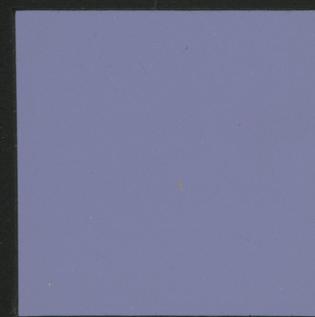


colorchecker CLASSIC

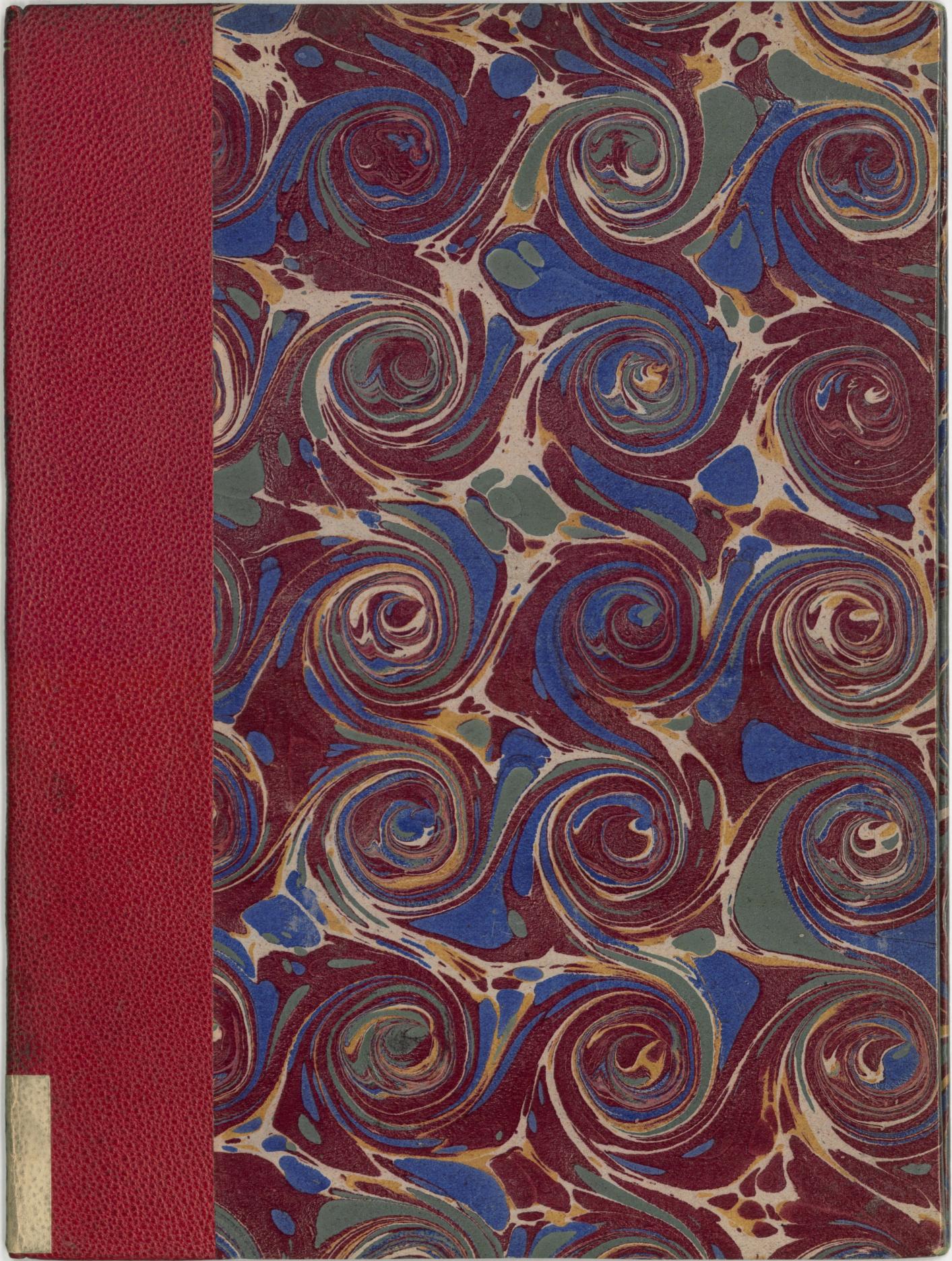
+

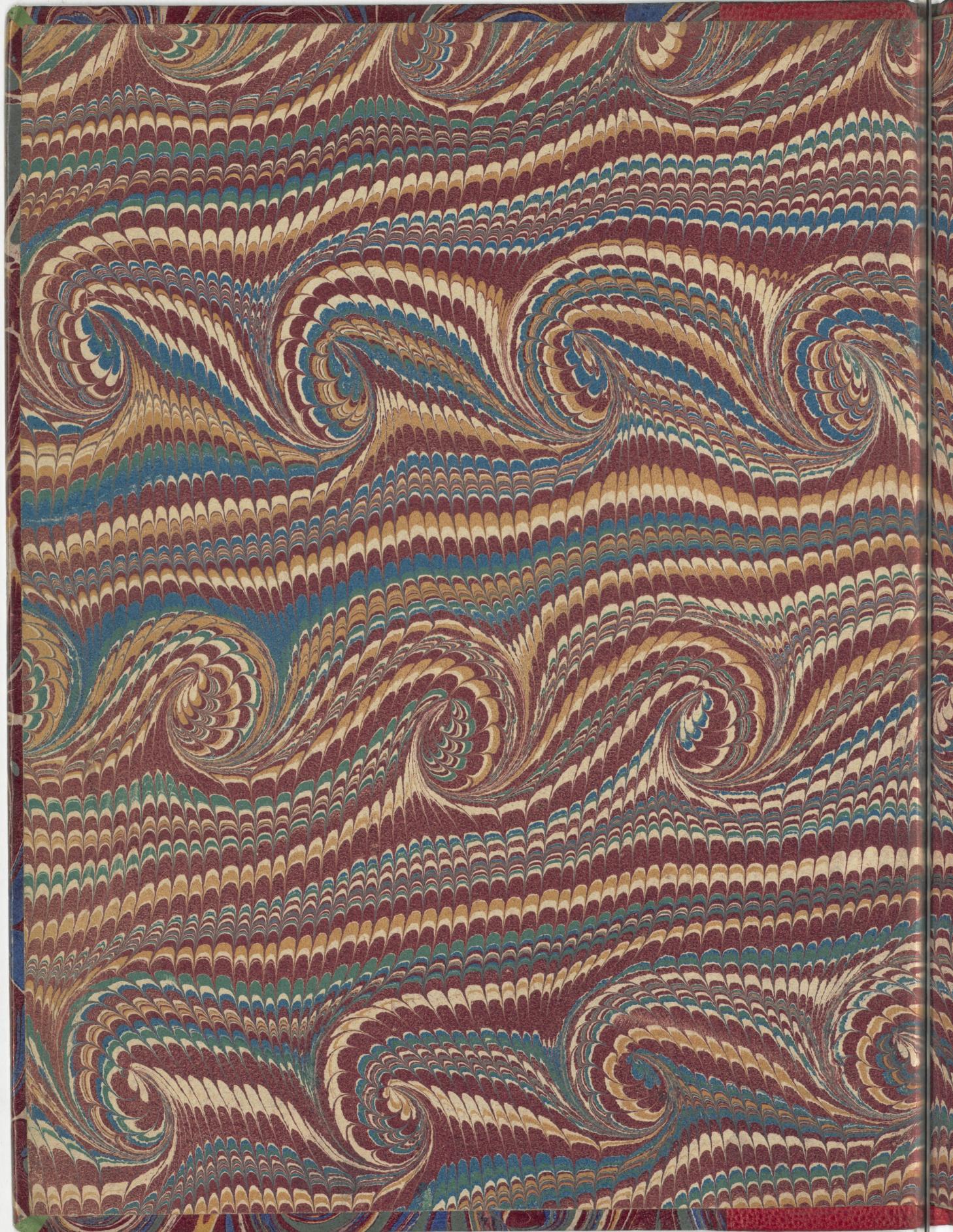


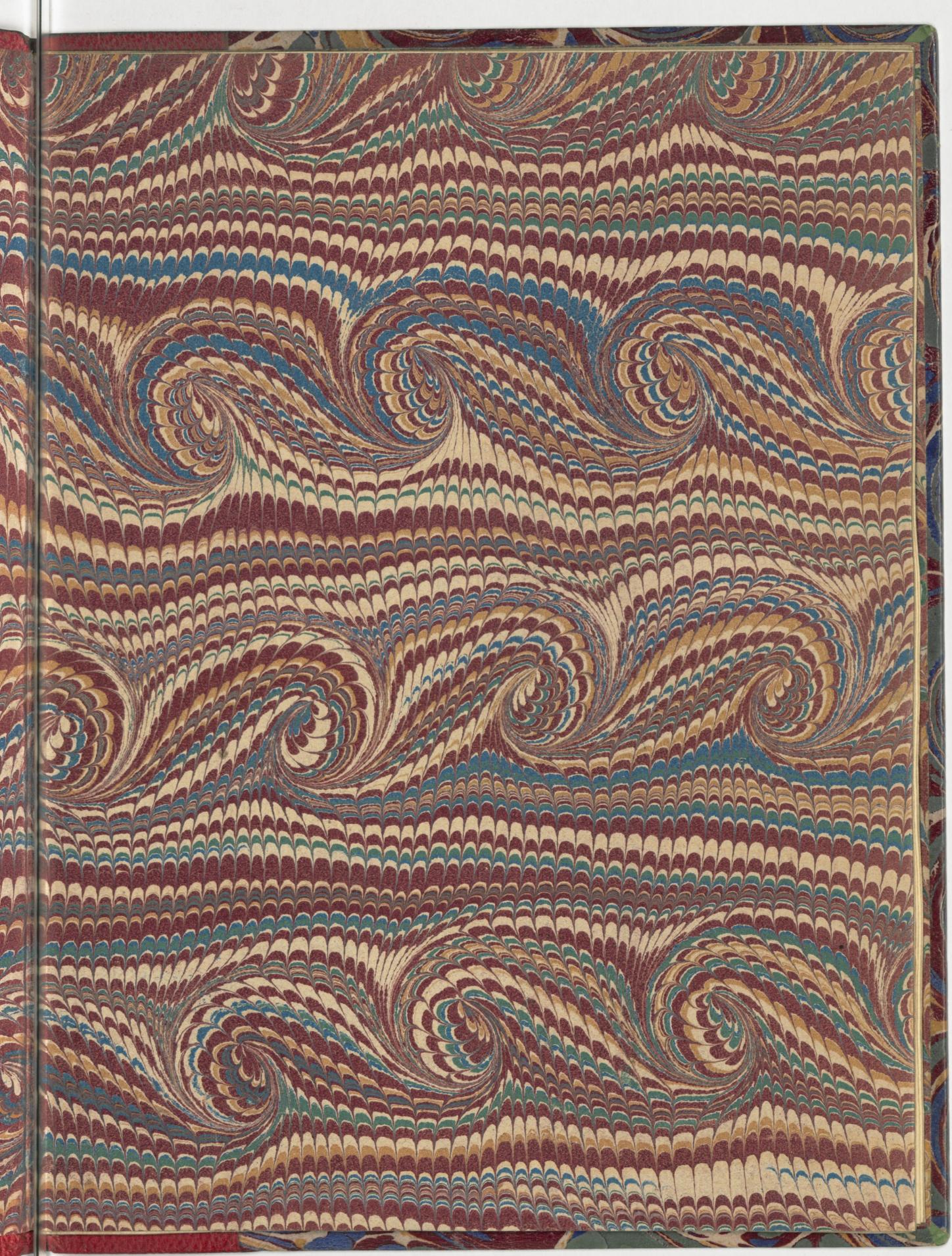
+

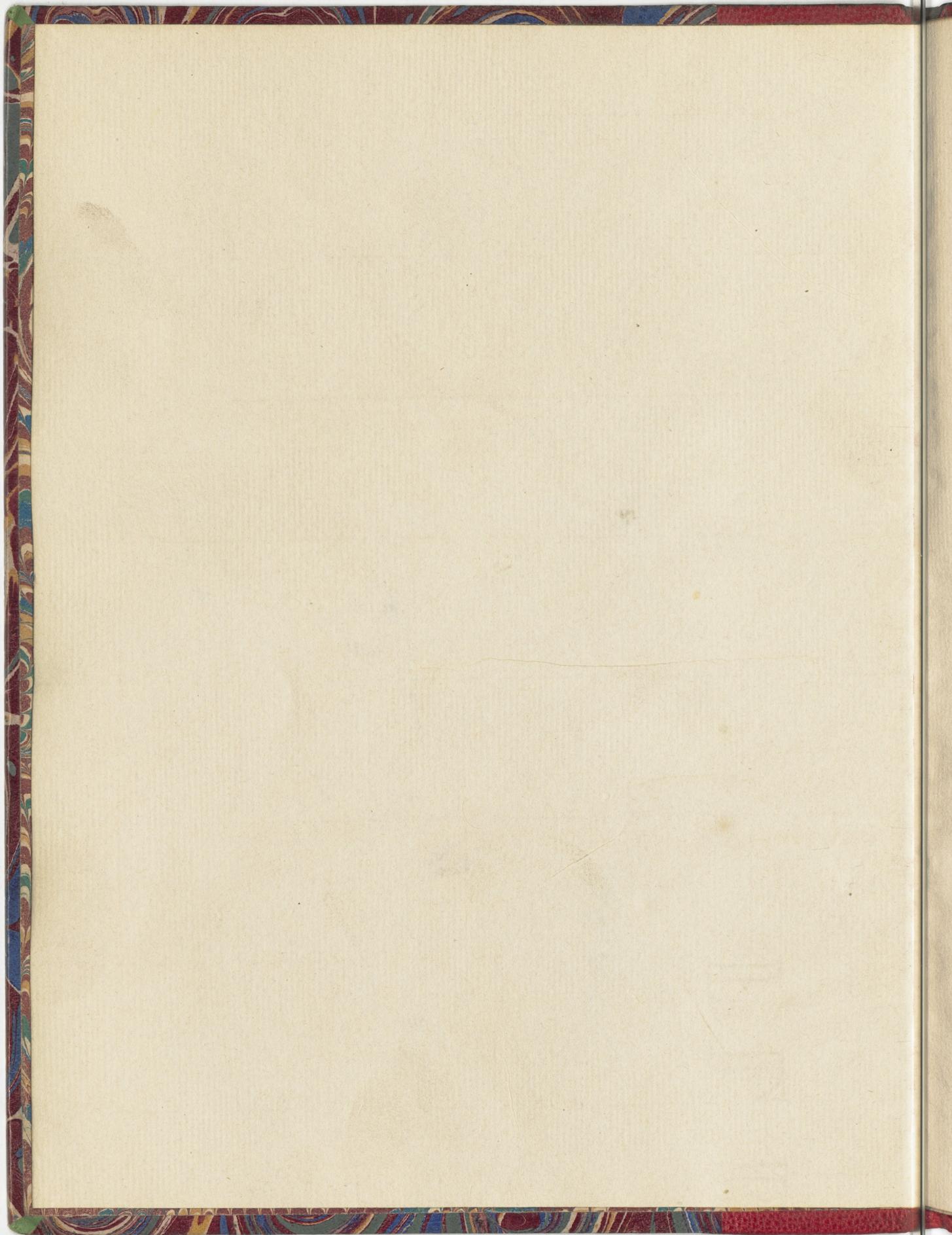
+

卷之三



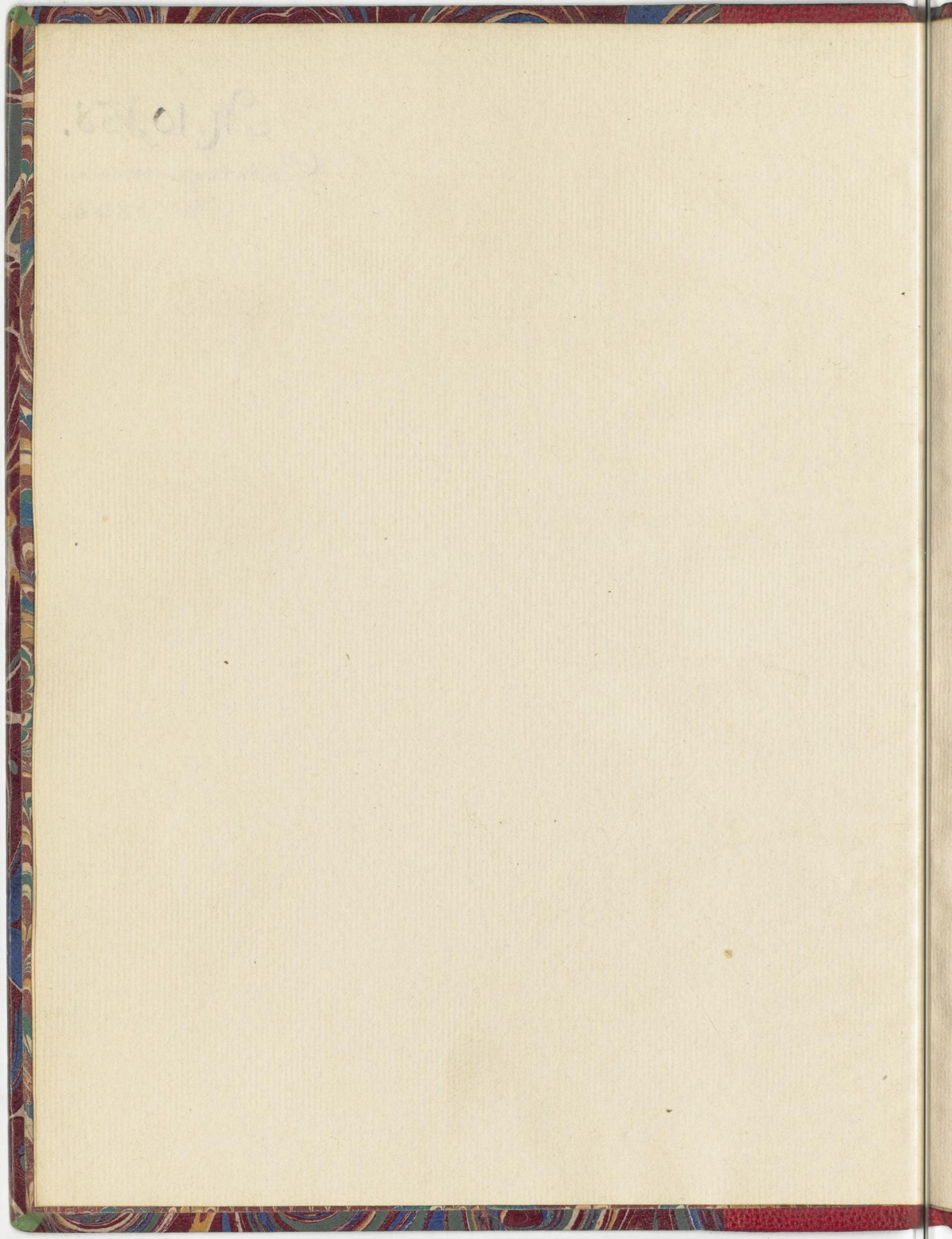






M. 10, 168.

Catalogue Moreau  
N° 1843.



# LETTRE D'AVIS.

Ou les sentiments de son Altesse  
Monseigneur le Prince, à Mon-  
sieur le Mareschal de Turennes.



A PARIS,

---

M. DC. L.

# LETTRE DAVIS.

On les remettre de son Altesse  
Moutchidzéen le Prince, à Mon-  
tchidzé Misseppé de Tchernissé.

A PARIS

---

M. D.G. L.

3

## LETTRE D'ADVIS,

ou les sentiments de son Altesse,  
Monseigneur le Prince , à Mon-  
sieur le Mareschal de Turennes.



### MON COVSIN,

Si nostre amitié ne se nourrissoit , ou  
ne se maintenoit que par des Lettres , i'aurois certaine-  
ment sujet de croire qu'elle ne fust extenuée , ou abo-  
lie , mais quoy que mes ennemis , desquels Mazarin  
est le Chef , & tous les autres ses creatures , ou pour  
mieux dire ses Esclaves , ait bien apporté tous les soins  
imaginables , pour me priuer du bien que les amis re-  
çoivent par lettres , lors qu'ils sont privez reciproque-  
ment de leurs presences , ont fait certainement jusques  
à present tout l'effet qu'ils en pouuoient attendre , &  
le Ciel comme lassé de mes excessiues souffrances , m'a  
fuscité vn allegement qui n'est pas mediocre , & que  
vray-semblablement i'aurois peu de raison d'attendre:  
Aussi vous advoüeray-je , que les formalitez avec les-  
quelles ie suis veu des personnes qui en ont le pou-

uoir, & mesme si inconnües & si attachées aux récompenses du Cardinal, que i'avois perdu toutes esperances de jouyr du bien que ie possede; c'est par le moyen dvn autre Epaphrodite que ie iouys de ce bien; mais ce n'est pas vn Epaphrodite duppé par vne Cleopatre , c'est vn Epaphrodite que le seul zele a porté à secourir vn Prince , du sang des Bourbons, i'appelle secours le moyen qu'il m'a facilité pour vous écrire, & sa fidelité m'est assez connüe , pour luy fier celle-cy, puisque par son mesme moyen i'ay euréponce de mon Cousin le Duc de Bouillon, de quelques affaires particulières , & de peu d'importance , que ie luy siay , pour mettre sa fidelité à l'esprouve, laquelle certainement m'est à présent si connüe, que ie ne puis douter de son intégrité , sans faire tort à son merite. Ie vous advoüe mon cher Cousin , avec toute sincérité, que les Histoires anciennes , ou recentes , ne nous marquent point de captivité parmy leurs agréemens, que ie n'aye soufferte , ne souffre , & n'apprehende à souffrir effectivement , i'ay comme deploré la malheureuse destinée du pauvre Alexandre , fils de Marc-Anthoine , & de Cleopatre , & hay ce barbare Euriloché, que l'Histoire luy donne pour garde, & qui rendoit toute sorte de mauvais offices; mais certes , toutes ces fables sont des veritez en mon endroit , & si mon Roy égalle en sagesse & bonté , les barbaries de celuy d'Armenie, puis qu'elles n'eurent point de bornes , & que la sagesse & la bonté du mien est sans exemple: La rage du Cardinal l'est aussi , & toutes les irreuerences , tous les dédains que ce Prince Romain recevoit

recevoit d'Euhiloché , ie le souffre avec vsure de  
... . . . . ie le pardonne au zele mercenaire,  
par lequel il agist , & quoy que ie reçoue de luy vn  
si rude traitemment , ie luy conserve vne plus dou-  
ce recompence que celle qu'Euhiloché receut de la  
main d'Alexandre , ie ne pretends pas par ce petit  
narré de mes souffrances , vous émouvoir à vne  
nouyelle pitié , ie vous ay reconnu d'yne trop bon-  
ne trempe pour douter de la bonté , que vous m'a-  
vez promise : c'est à elle - mesme que ie demande  
vne grace , & c'est d'elle mesme infailliblement que  
ie l'obtiendray , puis qu'elle est nécessaire à l'Estat  
utile au Roy , généreuse à Turennes , profitable à  
Condé , ces quatre circonstances qui sont , & qui  
doibvent estre les seuls motifs , par lesquels vous  
agissez , vous acquerront parvne heureuse yssue plus  
de gloire que la malice de nos ennemis ne nous a  
procure d'ignominie . L'Estat en recevra sur le  
champ vn bien aussi grand qu'on le peut desirer , &  
puis qu'il est impossible de guarir vn malade sans  
connoistre son mal , & luy en ostet la cause , ie voy  
que le traité de Cazalz , auteur & sujet de nos mi-  
seires , nous doit par vostre moyen laisser en estat  
de dessendre avec gloire vne ville que sa trahison  
nous a procurée , & que son mauvais ministere est  
incapable de nous conserver : c'est ce Mazarin , ce  
Cardinal , ce protegé de ceux qu'il a voulu perdre ,  
cet ennemy de vengeance , ce fatal obiet des miseres  
publiques , ce deserteur , ce refugié , à qui les trahi-  
sons ont donné des recompences bien plus grandes

B que

que ne peuvent pretendre les plus zelez pour l'Estat,  
 doit estre la victime immolée par laquelle la France  
 iouyra d'vn siecle d'or ; puisque par elle seule , ou  
 par son exil nos miseres se verront bornées. Plus de  
 fourberies à la Cour, le chef en estant dehors ; plus  
 de guerre en France , puis que celuy qui ne se main-  
 tenoit que par icelle n'y est plus ; plus de pauureté  
 ny de miseres ; puis que la seule avarice , ou pour  
 mieux dite les rapines de Mazarin épuisoient nos  
 forces : i'appelle rapines les sommes immenses qu'il  
 a levées , qu'il leve , & qu'il leveroit , si Turennes de-  
 mon tutelaire de la France ne l'en destournoit . Et  
 certainement quand je considere les leyées annuel-  
 les , comme Tailles , Impots , subsides , & autres  
 payements : Je trouve la France tres fertile en de-  
 niers , & tres mal payez ceux qui la servent . Il est  
 vray que des seize millions à la fois , envoyez de  
 Paris à Rome , pour bastir des Palais , sous pretexte  
 de payer des recreuës en Italie , ne nous permettent  
 pas , non plus que cent quatre-vingts domestiques ,  
 sans compter mille esclaves qui vivent de ses biens-  
 faits , quoy qu'il n'en aye point d'entretenir nos  
 armées de Flandres , non plus que celle de Catalo-  
 gne . Il n'y a pas jusques à la maison du Roy qui ne  
 se plaigne de ses rapines , & qui ne murmurent du  
 mauuais payement de leurs appoinitemens , tandis  
 que Mazarin nourrit chez luy un train qui excède  
 celuy d'un Prince : Je ne luy ay jamais porté envie  
 de trente-six chevaux de carrosse , de six-vingt che-  
 vaux de selle , d'vincescuries , quoy qu'elle ait servy à  
 sup.      B

la deri-

7

sa derision n'a pas moins ruiné la France. Sa Bibliothèque doublement acceptée, par laquelle il prétend estre au rang des hommes Illustres, coûte plus de pistoles qu'il n'y a de lignes dans tous les Tomes qui la composent : Je n'ay pû souffrir cette vaine gloire , sans luy representer en plusieurs rencontres l'inutilité d'une telle dépense , à quoy il ne m'a jamais respondu autre chose , sinon , *La France en héritera* : Cependant c'estoit à luy une faute de iugement , qui luy estoit très-commune de faire telles emplettes hors du Royaume , & en vn temps où les plus aisez avoient peine à viure : imprudence qui ne se commit jamais par le grand Armand , & qui n'a jamais fait gemir soubs son ministere , le second , ny le tiers Estat , quoy que pendant sondit ministere on ait fait la guerre avec plus de combattans , & plus de succez : qu'il a fait bastir à ses despens une ville , deux fameuses Eglises , un Palais Royal , une rue , une porte à la ville de Paris . D'où proviennent donc toutes les calamitez publiques , que du mauvais gouvernement du Cardinal Mazarin , dans lequel ie comprends mille & mille pensions qu'il paye sous main à des refugiez de Cicile comme luy , à des machinchieurs , à des Trivelins , & frustrer ceux qui servent le Roy & l'Estat ? Enfin l'on peut dire que le le grand Armand a eu le même dessein dans l'élection du Cardinalat , que Cesar Auguste pour son successeur à l'Empire ; puis qu'il prefera Tibere à Germanicus , afin qu'après sa mort par de mauvais gouvernement de Tibere , qu'il connoissoit plus  
vifilis violent

violent & moins capable de gouverner que Germanicus, on le regretta, & qu'on trouvast son règne vn siecle d'or, au lieu que celuy de Tibere en fut vn de fer. Nous ne connoissons (dit le Sage) vn bien que lors que nous en sommes privez. Paris paroist tres-mediocre à ceux qui n'ont iamais sorty l'enceinte de ses murailles, & quand ils sont privez de sa veue, les plus belles conceptions que leur esprit peut produire leur semblent trop basses à l'égal de cette Reyne des Citez. Les plus beaux iours que le Prin-temps s'efforce à produire, nous paroistroient moins beaux, s'ils n'avoient esté devancéz par vne infinité de gelées, gresles, neiges, pluyes, vents, frimats, & cent autres calamitez humaines. Armand qui a voulu faire esclatter apres sa mort les eminentes qualitez qu'il possedoit, a fait estrire à sa place vn homme qui en est aussi dépourvu qu'il en estoit accompli, & nous trouverons que iamais homme n'a tant fait exalter ses actions apres sa mort, ny reconnoistre son utilité par vne voye si claire & si desavantageuse à son successeur, puis que les ennemis du defunct, aussi bien que les esclaves du vivant, advouent hautement que la capacité de l'un égale l'imbecilité de l'autre. Voyla le premier point touchant l'incapacité de Mazarin au gouvernement de l'Estat, & l'utilité de son exil.  
 Pour le second, qui traite de la sacrée personne du Roy, c'est vn point de tres-grande importance, & ic tiens trop du Prince pour faire la fonction d'un Orateur, toutesfois entreprendray ic à d'escrite l'utilité

tilité qu'un tel bannissement apporteroit à sa sacrée Majesté, puis qu'il n'y a rien d'impossible que ce qu'on n'ose entreprendre: L'esprit que ie descris est assez connu de tout le monde pour incapable d'une fonction telle qu'il exerce; mais tous ne connoissent pas les execrables pretentions qu'il trame dans iceluy, & quoy qu'il n'en ait pas assez pour faire réussir le moindre de ses desseins, il en est assez dépourvu pour entreprendre & produire des bouleversements dans l'Estat, & quoy qu'infailliblement sa mort payast vne partie de la temerité, elle est de trop petite consequence, & trop necessaire au Roy & à l'Estat, pour differer & attendre de nouvelles matieres: Nous avons trop de preuves de son ambition qui sont assez recentes, ie n'allegueray pas qu'il fit il y a quelque temps quitter le froc à son frere pour le faire Archievesque, puis que ie suis assuré que ce fut pour estre Vice-Roy de Catalogne, dignité que ie ne luy ay pas enviée; mais disputée autant que la minorité d'un Roy me le pouvoit permettre, & si la mort n'eust borné ses pernicieux desseins, il pretendroit oster de sa Royauté le vice. Les plus confidents du Cardinal m'ont dit autrefois en forme de confidence, quoy que certainement i'y ajoutasse peu de foy, que Mazarin avoit en leur presence machiné, & mesme expliqué quelque fois, tant il est dépourvu de iugement, qu'il estoit assez facile à un homme qui eust quelque credit, & quelque bonne insinuation dans l'esprit du peuple de

C boule-

bouleverser l'Estat, & des'en rendre possesseur. Certainement s'il avoit la politique d'Herodes, comme il en a l'humeur sanguinaire, & comme luy, addonné aux fourberies, aux jalousies, & aux méfiances, ie craindrois pour nos nos vieux Hircans, Iosephs & Sohemes, & pour nos jeunes Aristobules, aussi bien que pour nos chastes Marianes: Voyla ce qui est à craindre, & dequoy l'Estat aussi bien que le Roy, vous sera obligé.

Touchant le troisième point, qui n'est autre que celuy de l'honneur que vous aquerrez en servant vostre Roy, protegeant l'Estat, & vn Prince qui ne souhaite son eslargissement que pour se iustifier, & tesmoigner à la France par ses façons d'agir, qu'il n'a iamais eu dans l'esprit aucun mauvais dessein contre elle: Le Roy quittant sa minorité, ne changera pas certainement son opinion: Car j'ose m'assurer, que quoy qu'on le veuille obliger à me croire criminel, il a trop de connoissance du zèle & de la veneration que ie porte à sa sacrée personne pour ne pas reconnoistre que ce sont des impostures Mazarines. La Reine & Monseigneur le Duc d'Orleans (qui ont toute la benignité en partage, & qui ignorent toute malice) ont crû que les chefs de leurs Conseils en estoient dépourueus; & par ainsi par vn exez de bonté, qui m'est tres-fatale, ont adjousté trop de credulité aux accusations fausses & calomnieuses que Mazarin & C. N. y compris M. d. C. leur ont produites dans leur esprit avec autant de

de succez pour leur dessein qu'ils l'ont crû équitable: à quoy certainement (si j'ose le dire) l'on a vze d'un peu trop de precipitation dans la creance des faux tefmoins, & en l'arrest de l'innocent. Je comprends que vous n'aurez pas seulement la gloire de ma justification, mais qu'ayant chassé cet hidre de la France, icelle toute entiere vous benira; & proclamera hautement que c'est du valeureux Turennes qu'elle tient son repos: Le Roy mesme vous estoignerera, venant à sa majorité, qu'il n'est pas peu obligé à vostre fidelité & à vostre zele, non plus qu'à la tranquillité de laquelle il jouira apres la mort de cet autre hidre humanisé qui a rauagé nos prouvinces. Cette gloire ne se peut comparer qu'à celle de Jeanne Darques Pucelle d'Orléans; & ie ne sçay à quel des deux la France paroistra plus obligée, ou à quel des deux défenseurs elle sera plus redeniable. Darques émeue par nos mal-heurs nous protège, & destruit nos ennemis; & Turennes plus zélé pour l'Estat, ne doit pas attendre la tromperie, mais la prevenir.

Certainement, j'en uerois cette gloire à toute autre personne qu'à vous: & ie vous avoue qu'il possede (j'entens cet hidre Cardinalisé) des qualitez, que quoy que nous les connoissions pour tres-mauuaises, ont des facultez qui le sont beaucoup plus. O que si j'eusse reconnu (estant en liberté) l'utilité de son exil ou de sa mort, autre que Louys de Bourbon n'en eut été l'autheur! Suiuez donc mes justes desseins puis qu'ils vous combleront de gloire, & que vous comblez en

en mesme temps la France de repos. Seruez le Roy & l'Estat, & vous trouerez apres la minorité de nostre petit ALEXANDRE, vn Roy majeur, qui exaltera luy mesme par vne connoissance de vos bons desseins les glorieuses yssuës d'iceux, & le repos qu'ils leur ont causé, remettre vn Estat presque ruyné, dans vn Estat florissant, pendant la minorité d'un Roy, n'est pas vne gloire mediocre.

Venons au quatriesme point, qui est le dernier, & le moindre, & quoy que i'y sois doublement interessé dans iceluy, ie ne le considere que tres-peu à l'égal des precedens, & si ie vous anime dans vos genereux desseins, ce n'est qu'apres avoir reconnu l'utilité d'iceux, comme vne personne qui a emploié quatre mois de prison à des recherches tres-exactes, parmy lesquelles ne s'est iamais glissé la moindre revindication contre l'autheur de mon malheur (& quoy que ce soit contre iceluy que ie vous anime) ie ne le fais, que poussé d'un pur zele que i'ay pour le Roy & l'Estat, & ne pouvant rendre corporellement en l'estat où ie suis, à l'un ny à l'autre aucun service: l'ay passé des iours entiers à réver dans mon esprit quels manquements m'avoit procuré vne telle retraitte, & n'en connoissant point qui meritast vn tel traitement: i'ay bien conceu que Mazarin avoit fait le contraire des commandemens de Dieu, & ie croy les suivre ponctuellement, lors que ie tascheray de me iustifier de souffrir tout, & tirer tant de souffrance si ie puis, puisque l'on m'accuse

cuse d'avoir fait le contraire. Oüy MON COVSIN,  
 le Createur du Ciel & de la terre, que i'adore, me  
 fasse la grace de demeurer éternellement dans cette  
 prison, si ma sortie n'est profitable à mon Ame, à  
 mon Roy, & à l'Estat : I'ay eu certainement vn  
 grand combat, avant que de pouvoir gaigner sur  
 mon esprit à vous escrire mes conceptions, que ie ne  
 prévoyois de longue haleine, cette raison m'en eut  
 possible rebutté, si la peur que i'ay eu de ne ratrap-  
 per pas vne pareille commodité, ne m'y eust obligé,  
 tant pour vous tesmoigner le zèle que ie porte au  
 Roy, à l'Estat, & à ma iustification, que pour tirer  
 gloire d'avoir imité dans ma prison le grand Abbé  
 de Sainct Ciran, que comme moy innocent, fut  
 traitté en coupable : Et i'oserois, sauf sa dignité,  
 comparer mes divertissements aux siens : Ses belles  
 lettres esrites dans le lieu où ie suis, souffrent par  
 leur longueur quelque comparaison à la mienne, &  
 le zèle que i'ay tesmoigné, & desiré telmoigner au  
 Roy, & à l'Estat, ne se peuvent mieux comparer  
 qu'à celuy qu'il avoit au service de Dieu, lequel  
 vueille verser sur moy vn rayon de sa misericorde,  
 & à de Turennes la perseverance dans les bons sen-  
 timents qu'il a pour le Roy & l'Estat, & à moy le  
 moyen d'effectuer les miens, & vous tesmoigner à  
 quel point ie suis,

*MON COVSIN,*

Vostre tres-humble & tres-affectionné  
 serviteur LOVIS DE BOVRBON.

Du Chasteau de Vincennes le 14. May 1653.

Si Euhiloch m'est fidelle à celle-cy, comme à  
ma premiere, ie souffriray ma prison avec moins de  
peine, & vous escriray plus souvent ; mais sur tout  
faites response.

I 4

MON CONZIN

Journal des sçavans. 1762. Tom. 12. Partie 2. Poésies

